

Programme Jeudi 6 juin 2013

Etat des lieux de la communication électronique des écrits en Suisse

09.45 Café de bienvenue
dans la salle lucernoise, zone B

10.15 Ouverture des Journées

Révision de la SCSE et paquet
législatif pour la promotion de la
communication électronique
**Urs Paul Holenstein, Office
fédéral de la justice, Berne**

11.15 Pause café

11.30 Règles (particulières) des cantons
et compte-rendu des décisions
judiciaires liées à la CEE
**Claudia Schreiber, Avocate,
Berne**

12.00 Gestion électronique des dossiers
judiciaires auprès des tribunaux de
Bâle-Ville – Workflow entièrement
automatisé de la CEE
**Philippe Maurer, responsable
administratif, tribunal d'appel de
Bâle-Ville, Bâle**

12.30 Pause de midi
sur la terrasse lucernoise

13.30 Avocats et nouvelles technologies
– impacts, opportunités et risques
**Alain Bensoussan,
Avocat, Paris**
et
**Sébastien Fanti,
Avocat, Sion**

14.30 Café et clôture des Journées
dans la salle lucernoise, zone B

Inscription

La finance d'inscription s'élève à **450 francs**. Elle est payable après confirmation de votre inscription.

Les membres de la Fédération Suisse des Avocats et de l'Association eJustice.CH (anciennement ASDIJ) bénéficient d'un tarif réduit: leur finance d'inscription s'élève à **300 francs**.

Cette somme couvre:

La documentation, la traduction simultanée, la participation aux conférences, le repas de midi (buffet) et les rafraîchissements pendant les pauses.

Vous pouvez vous inscrire à l'aide de la carte d'inscription ou par voie électronique sur

www.informatiquejuridique.ch

En cas d'affluence trop importante, les inscriptions seront retenues dans leur ordre de réception.

Les membres FSA qui participent au Congrès des avocats auront libre accès à cette Journée d'informatique juridique.